

Tarifs

Prestations PCRS Collectivités

Cotisation annuelle

J'adhère en tant que EPCI

Cotisation de 0.82 € Net / habitant

J'adhère en tant que commune (si l'EPCI n'est pas adhérent)

Cotisation de 1 € Net /habitant

Les services en cas absence de Plan PCRS

Service PCRS standard CNIG

Je souhaite représenter les éléments essentiels constituant ma voirie (les murs et clôtures, les trottoirs et l'axe de la voie).

PCRS zone dense*	85 € HT /km
PCRS zone non dense**	35 € HT/km

Service PCRS +

Je souhaite ajouter les émergences de réseaux d'électricité, d'éclairage public, d'assainissement, de télécommunication et d'adduction d'eau potable (plaques, tampons, poteaux, coffrets...).

PCRS + zone dense	145 € HT/km
PCRS + zone non dense	42 € HT/km

Service Référentiel à Très Grande Echelle (RTGE)

Je souhaite obtenir un plan complet de mon territoire comprenant la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (peintures au sol : passages piétons...), le mobilier urbain, ainsi que tous les éléments qui se trouvent sur la voirie (bancs, potelets, corbeilles...).

RTGE zone dense	172 € HT/km
RTGE zone non dense	122 € HT/km

Aller plus loin

Visualiser et valoriser votre territoire à travers les informations contenues dans le nuage de points 3D. Nous vous proposons des prestations sur-mesure. Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé.

*Zone dense : secteur où la densité d'éléments présents sur la voie est importante (zone urbaine, bourgs, lieux-dits).

**Zone non dense : secteur en dehors des zones denses où la densité d'éléments présents sur la voie est faible (milieu rural).